

TRADUCTION DU STTP

VILLE DE NELSON

310 WARD STREET, BUREAU 101, NELSON (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V1L 5S4

Le 18 février 2014

Lettre envoyée par courriel à steven.fletcher@parl.gc.ca, puis par la poste

Monsieur Steven Fletcher
Ministre d'État (Transports)
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Élimination graduelle de la livraison du courrier à domicile

Monsieur le Ministre,

À sa réunion régulière du 3 février dernier, le conseil municipal de Nelson a examiné le plan d'action en cinq points de Postes Canada, qui prévoit l'élimination graduelle du service de livraison du courrier à domicile à compter de la fin de 2014. Le Conseil a aussi pris connaissance du communiqué de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) traitant du plan de Postes Canada.

Le Conseil a discuté des graves répercussions de ce plan sur la ville de Nelson et a convenu d'écrire à Postes Canada pour lui faire part de ses préoccupations, dont les suivantes :

- Le plan entraînera la perte d'emplois vitaux dans une petite région rurale de la Colombie-Britannique.
- Il y a peut-être des avantages à éliminer la livraison à domicile dans les régions urbaines, mais à Nelson, petite collectivité dense située en région montagneuse, il est démontré que le service de livraison à domicile est économiquement viable.
- En raison des rues escarpées de notre municipalité, se rendre à pied à une boîte postale communautaire peut être périlleux pour les ainés, surtout durant les mois d'hiver.
- Prendre la voiture pour aller chercher son courrier à une boîte postale communautaire va à l'encontre des principes généraux de durabilité auxquels notre municipalité adhère fermement.

La ville de Nelson partage les préoccupations de la FCM en ce qui a trait à la hausse du coût des services dans les régions rurales et éloignées et à la détérioration du service offert à une population vieillissante qui compte sur la livraison à domicile pour recevoir le courrier essentiel, surtout durant les mois d'hiver.

La démographie, la géographie et l'économie des municipalités canadiennes varient énormément dans l'ensemble du Canada. La ville de Nelson demande instamment à Postes Canada de revoir son plan d'action en cinq points et de consulter les municipalités canadiennes avant d'éliminer de manière progressive son service de livraison à domicile. Le Conseil demande aussi que Postes Canada prenne en considération les besoins des municipalités recevant des volumes élevés de courrier et où la livraison à domicile est une option économique viable et durable, en particulier dans les collectivités rurales de la Colombie-Britannique et du Nord du Canada.

Recevez, Monsieur le Ministre, mes sincères salutations.

John Dooley,
Maire

c.c. : Honorable Lisa Raitt, ministre des Transports
Alex Atamenenko, député fédéral, Colombie-Britannique Southern Interior
Brenda Yanke, présidente de la section locale du STTP de Nelson
Conseil municipal de Nelson

ab/scfp 1979